

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MERCURY

Séance du Mercredi 6 Décembre 2023 à 20 heures

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MERCURY, légalement convoqué le trente novembre de l'an deux mille vingt-trois s'est réuni à la salle du conseil municipal, en séance publique et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Alain ZOCCOLO.

## Etaient présents :

**Monsieur le Maire :** Alain ZOCCOLO

**Mesdames et Messieurs les Adjointes :** Michel ROTA, Evelyne MARECHAL ; Yves Dunand, Christiane DEMOND et Jean RACT-GRAS.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :** Gérard BESSON ; Vincent BOISSON ; Mikaël DEVILLE-DUC ; Catherine REYDET ; Nathalie VERRIER ; Eva SAVOY ; Maria-Angela PIFFET GORINI ; Carine CELCE-LAURENS ; Sabine BOYER ; Sylvie VALLET ; Claude DAL-MOLIN ; Jean-Noël VIBERT et Alexandre REVET.

**Etaient absents et excusés :** Messieurs Ludovic PELLISSIER et Christophe CARCEY-CADET et Mesdames Lisa BOCQUIN et Valérie DALBY.

**Secrétaire de séance :** Madame Carine CELCE-LAURENS.

N/REF : 59/2023	Nombre de membres		Suffrages exprimés
	En exercice	Présents	
<b>APPROBATION DES TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°52/2023 EN DATE DU 31 OCTOBRE 2023</b>	23	19	19

Vu la délibération en date du 31 octobre 2023 fixant les tarifs des salles communales ;

Il est proposé à l'assemblée de supprimer la ligne « week-end » et de fixer les tarifs de la manière suivante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

### *Salle Animation Rurale*

SALLE ANIMATION RURALE Joseph RACT	ASSOCIATIONS CHEVRONNAISES				CHEVRONNAIS				EXTERIEUR			
	Sans cuisine		Avec cuisine		Sans cuisine		Avec cuisine		Sans cuisine		Avec cuisine	
<b>Petite salle, hall et bar</b>												
	2024		2024		2024		2024		2024		2024	
Forfait week-end	183		246		306		399		459		690	
<b>Grande salle, hall et bar</b>												
12 heures	153		276		374		497				1224	
24 heures	245		366		536		657				1683	
48 heures	459		582		918		1041				2601	
Supplément forfait pour petite salle	78				123				306			

*Il est précisé que toute perte ou destruction du badge sera facturé 15 euros.*

*Foyer Municipal*

	ASSOCIATIONS CHEVRONNAISES	CHEVRONNAIS	EXTERIEUR
<b>FOYER MUNICIPAL</b>	<b>2024</b>	<b>2024</b>	<b>2024</b>
4 heures	55	55	135
12 heures	130	130	322
24 heures	172	172	427
48 heures	273	273	679

*Salle Associative*

	ASSOCIATIONS CHEVRONNAISES	CHEVRONNAIS	EXTERIEUR
<b>SALLE ASSOCIATIVE</b>	<b>2024</b>	<b>2024</b>	<b>2024</b>
4 heures	55	91	214
12 heures	144	258	644
24 heures	196	349	884
48 heures	305	545	1367

A l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE D'APPROUVER la grille des tarifs des locations des salles communales telle que défini ci-dessus.

Le Maire,  
Alain ZOCCOLO